

Campagne de recensement

En 2015, le recensement effectué a permis à l'INSEE d'estimer la population légale en France. Nous étions alors 66 190 280 Français, 5 911 482 Néo-Aquitains, 403 234 Landais et 53 926 sur le territoire de Mont de Marsan Agglo. Quels seront les résultats en 2018 ?



L'enquête 2018 a commencé le 18 janvier. Un agent recenseur recruté par votre mairie va se présenter chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants de connexion au site [le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), grâce auquel vous pourrez répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent vous distribuera les questionnaires à remplir et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Faites-lui bon accueil !

Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Mont de Marsan, le recensement est réalisé tous les ans sur un échantillon différent couvrant 8 % des logements. Il finira le 24 février.

En savoir plus : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>